



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

Composante 1 : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel (le) pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé au profit de AGRHYMET CCR-AOS

Financement : IDA et Néerlandais

Août 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le dialogue des dirigeants africains, tenu à Kigali en août 2019, sur la sécurité alimentaire (AFSLD) a défini une vision pour un système alimentaire africain plus résilient. Pour contribuer à la réalisation de cette vision, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF) ont lancé un programme sur la résilience des systèmes alimentaires (« West Africa Food System Resilience Program [FSRP]») face au changement climatique en Afrique de l'Ouest, sous la facilitation financière de la Banque mondiale.

Le FSRP, qui a pour objectif de développement, d'augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs des systèmes alimentaires, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur à travers une forte contribution à la « *réduction du nombre de personnes (y compris les femmes et les enfants) souffrant d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* », sera mis en œuvre à travers plusieurs phases. Sur la période 2022-2026, le programme couvre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo (en première phase) ainsi que le Ghana, la Sierra Léone et le Tchad (en deuxième phase).

Le programme FSRP doit s'exécuter à travers cinq (5) composantes que sont :

- 1) Les services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, sous la coordination du CILSS ;
- 2) La durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, sous la Coordination du CORAF ;
- 3) L'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce, sous la Coordination de la CEDEAO,
- 4) La contingente d'intervention d'urgence (CERC) ;
- 5) La coordination et pilotage du programme sous la coordination de la CEDEAO.

Il va financer des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques, etc.); et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux).

Les Normes applicables à la mise en œuvre du FSRP sont : (i) le cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ; (ii) le plan d'engagement environnemental et social (PEES) ; (iii) les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) et le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP).

La mise en œuvre des activités du programme est basée sur la complémentarité et la mutualisation des efforts, à travers une démarche inclusive facilitant la contribution de toutes les parties prenantes. Cela incite le renforcement de la collaboration entre les différents secteurs de développement notamment ceux des secteurs public et privé qui s'intéressent aux domaines d'intervention du programme.

En effet, le programme FSRP fait de l'engagement public-privé l'une de ses activités phares, comme préconisé par l'atelier « Under on sky » qui a été organisé pendant la phase préparatoire du programme pour identifier les acteurs et les meilleures options de mobilisation du secteur privé dans la mise en œuvre du FSRP. L'une des recommandations majeures issues de cet atelier portait sur la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé (EPP).

C'est au regard de ce qui précède que le CILSS/AGRHYMET CCR-AOS envisage de recruter un (e) consultant(e) dans le but de développer une plateforme régionale de dialogue pour l'EPP au niveau régional et dans les pays FSRP.

À terme, les consultations devront permettre de définir les meilleures approches pour faciliter et optimiser le dialogue pour un EPP fort basé sur une synergie d'actions entre les acteurs publics et privés avec l'appui du FSRP. La plateforme qui servira de support pour le dialogue régional sur l'EPP s'inscrit dans le cadre de la composante 1 du FSRP et sera coordonnée par AGRHYMET CCR-AOS.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour recrutement le(la) consultant(e) individuel (le) qui doit piloter la mise en place de la plateforme régionale de dialogue sur l'EPP en Afrique de l'Ouest.

II- OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global est de développer une plateforme régionale de dialogue sur l'EPP dans le domaine des services hydromet (agro-hydro-météo) au niveau régional et dans les pays FSRP.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, le consultant sera chargé des tâches suivantes :

- Identifier et répertorier les partenaires potentiellement existants au niveau régional et global, notamment dans le domaine des services hydromet,
- Identifier et répertorier les principaux acteurs à associer, en matière d'EPP, en particulier dans le domaine des services hydromet, en relation avec les composantes nationales FSRP;
- Organiser une rencontre régionale des acteurs pour la mise en place de la plateforme de concertation sur l'EPP ;
- Analyser plus en profondeur les initiatives existantes en matière d'EPP et évaluer leur potentiel d'application dans la région du FSRP ;
- Proposer un mécanisme de coordination régionale permettant de renforcer la synergie et la subsidiarité entre les acteurs nationaux et régionaux en matière d'EPP;
- Proposer les modalités d'opérationnalisation de la plateforme d'échange sur le l'EPP ;
- Contribuer à l'intégration de la stratégie novatrice d'EPP sur les services hydromet, dans le modèle économique d'AGRHYMET CCR-AOS;
- Prospecter et identifier de nouveaux partenaires potentiellement engagés pour une collaboration avec le secteur privé ;
- Appuyer la conception d'un portail web pour la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les acteurs.

IV- DESCRIPTION DE LA MISSION

Le (la) consultant(e) sera responsable de la mise en place de la plateforme régionale de dialogue sur le PPE, sous la supervision d'AGRHYMET CCR-AOS qui coordonnera sa mise en œuvre. Il (elle) sera aussi chargé : i) d'analyser plus en profondeur les initiatives existantes en matière d'EPP, les partenaires potentiels aux niveaux national, régional et global, et évaluer leur potentiel d'application dans la région du FSRP et ii) d'organiser un atelier dans le but de mettre en relation les unités de gestion du projet nationales avec ces initiatives. Cette activité sera soutenue par le développement d'un site web d'échange et d'information, facilitant l'accès et la diffusion d'informations relatives à l'EPP dans la région et mettant en relation les initiatives existantes et les entités chargées de la mise en œuvre

La plateforme aura un volet important sur la mise en place d'un cadre de concertation régional entre les secteurs public, privé et universitaire et un autre volet sur la mise en place d'un portail web permettant la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme

numérique d'échanges entre les différents acteurs. Donc, la consultation consistera à coordonner, en relation avec les composantes nationales du FSRP, le processus de l'identification des acteurs au niveau national et l'organisation d'une rencontre régionale.

Cette consultation fournira tous les éléments nécessaires pour le développement du portail web qui sera confié à une personne ressource expérimentée dans le domaine et qui travaillera en collaboration avec l'équipe IT d'AGRHYMET CCR-AOS.

V- LIVRABLES

Les livrables attendus de cette consultation sont :

- Un rapport d'identification des partenaires potentiels existants au niveau régional et global, notamment dans le domaine des services hydromet,
- Un répertoire des principaux acteurs en matière d'EPP, en particulier dans le domaine des services hydromet, en relation avec les composantes nationales FSRP;
- Un rapport sur la rencontre régionale des acteurs pour la mise en place de la plateforme de concertation sur l'EPP ;
- Un rapport sur le mécanisme de coordination régionale permettant de renforcer la synergie et la subsidiarité entre les acteurs nationaux et régionaux en matière d'EPP;
- Un rapport sur les modalités d'opérationnalisation de la plateforme d'échange sur le l'EPP ;
- Un rapport sur l'intégration de l'EPP dans le modèle économique d'AGRHYMET CCR-AOS;
- Un rapport d'identification de nouveaux partenaires potentiellement engagés pour une collaboration avec le secteur privé ;
- Un rapport d'appui sur la conception d'un portail web pour la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les acteurs.

III- QUALIFICATIONS, APTITUDES ET EXPERIENCES REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+5 en économie, gestion, ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles justifiées dont au moins 5 ans dans le domaine d'engagement public-privé ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique des services hydromet et de sécurité alimentaire ;
- Avoir une connaissance sur le modèle de fonctionnement économique et/ou financier d'une institution régionale ou internationale serait également un atout ;
- Avoir la maîtrise du français ou de l'anglais. La maîtrise des deux langues à la fois serait un atout ;
- Avoir une aptitude et un leadership avérés en négociations inclusives dans des domaines multi-acteurs.

IV-Durée du contrat

La durée prévue du contrat est de 6H/mois, avec une rémunération basée sur les livrables et résultats atteints conformément à la planification fournie au départ par le consultant.

V- Méthode de sélection

Le(la) consultant(e) sera recruté(e) suivant les dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016,

révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 relatives à la sélection de consultants individuels.

Le Directeur Général

Dr Mahalmoudou HAMADOUN